

Création du Pays

Le 31 Décembre 2004, les Communautés de Communes de l'Auxillois, de la Région de Frévent, du Pays d'Heuchin, du Pernois et du Saint Polois se sont associées pour créer le Pays du Ternois.

Le Pays est un espace de réflexion, de concertation et de projets d'intérêts communs.

C'est une organisation qui rassemble des élus, mais également des acteurs socio-économiques, des associations, des techniciens... du territoire, et qui permet une dynamique d'ensemble. C'est au niveau d'un Pays qu'un projet de développement fort et cohérent peut être défini.

Chose faite pour le Ternois. En effet, en 2004, la mobilisation des forces vives locales a permis d'établir un diagnostic du territoire (forces, faiblesses, attentes des habitants...), de définir des enjeux de développement et de proposer des initiatives susceptibles d'y répondre.

La participation de 170 acteurs a ainsi permis de rédiger la « Charte de Développement du Pays du Ternois », document de référence pour le développement du territoire pour les 20 ans à venir. Nous vous invitons à consulter la Charte :

Dernière mise à jour : 25 juillet 2007